Ref. formation 202410273290

Certificat de Spécialisation Aéronautique option Hélicoptères à moteurs à turbines

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AEROCAMPUS AQUITAINE
Laétitia BRASSEUR
06.01.57.77.68
laetitia.brasseur@aerocampus-aquitaine.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

L'apprentissage concerne majoritairement les personnes de 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) L'âge maximum peut-être porté à 34 ans révolus dans certains cas exceptionnels Le contrat de professionnalisation peut d'adresser aux personnes de plus de 26 ans si elles sont inscrites à Pôle Emploi ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) Dans le secteur aéronautique, la nationalité française et un casier judiciaire vierge peuvent être exigés

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un bac professionnel aéronautique option Systèmes.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le Certificat de Spécialisation Aéronautique option Hélicoptères à moteurs à turbines vise à former les futur(e)s techniciens(nes) en maintenance aéronautique. L'apprenant(e) est en contact direct avec l'hélicoptère en ligne de vol - sur piste ou en hangar - et intervient sur l'entretien programmé (petite ou grande visite) et/ou le dépannage. A l'issue de la formation, il(elle) est capable de : - évoluer en pleine connaissance de son environnement de travail - effectuer des actes techniques sur aéronefs dans son domaine de spécialité - réaliser des dépannages simples et complexes en engageant sa responsabilité - travailler en autonomie partielle ou complète dans le champ de ses attributions - connaître la législation aéronautique et les règles de sécurité

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte des périodes en centre de formation (cours théoriques et travaux pratiques sur aéronefs) et en entreprise. Elle couvre les objectifs du référentiel du Certificat de Spécialisation / Mention Complémentaire établi par le Ministère de l'Education Nationale avec passage d'épreuves spécifiques (ponctuelles et CCF) et de différents modules (QCM, questions ouvertes). Pour l'option Hélicoptères à moteurs à turbines, les modules sont les suivants : M03 Principes essentiels d'électricité M04 Principes essentiels d'électronique M05 Techniques numériques / systèmes d'instrumentation électronique M07 Procédures d'entretien M08 Aérodynamique de base M10 Législation aéronautique M12 Aérodynamique des hélicoptères à turbine, structures et systèmes M15 Turbine à gaz

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines -
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Pas de poursuite d'étude logique : vie professionnelle

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00520987	du 09/09/2025 au 28/08/2026	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	Contrat app
00520958	du 09/09/2025 au 28/08/2026	Latresne (33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	Contrat pro